

Inégalités territoriales : le gouvernement ne convainc pas

<https://elabe.fr/francais-maires/>

Elabe – novembre 2019

Bfmtv

Alors que se déroule cette semaine le congrès des maires de France, deux tiers des Français déclarent avoir confiance dans leur maire

68 % des Français déclarent avoir confiance dans leur maire (- 3 points par rapport au 22 novembre 2017), néanmoins cette confiance est fragile : 56 % (- 4) déclarent avoir plutôt confiance et seuls 12 % (+ 1) très confiance. A l'inverse, 32 % (+ 3) déclarent ne pas avoir confiance, dont 24 % (+ 2) plutôt pas confiance et 8 % (+ 1) pas confiance du tout. L'ensemble des catégories sociales de la population font largement confiance à leur maire. Cependant, cette confiance varie selon la taille de la commune de résidence des Français. Elle est très majoritaire mais en léger repli dans les communes rurales (74 %, - 4) et les communes de 20 000 à 100 000 habitants (72 %, - 4). Elle est très majoritaire et en forte hausse dans l'agglomération parisienne (69 %, + 8).

Bien que toujours majoritaire, la confiance est plus fragile et en repli dans les communes de 2 000 à 20 000 habitants (65 %, - 11) et dans les communes de plus de 100 000 habitants (61%, -3). La confiance accordée par les Français à leur maire varie fortement en fonction des électors du 1er tour de l'élection présidentielle de 2017. Les électeurs de François Fillon sont 74 % (=) à avoir confiance en leur maire, ceux d'Emmanuel Macron 77% (+ 1), de Benoît Hamon 75% (+ 4), les abstentionnistes 65% (-3), les électeurs de Jean-Luc Mélenchon 65% (- 5) et enfin ceux de Marine Le Pen 56% (-13). A noter le fort recul de la confiance envers leur maire des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et surtout de Marine Le Pen par rapport à novembre 2017.

Plus des deux tiers des Français estiment que depuis la mobilisation des « gilets jaunes », l'exécutif n'est pas plus attentif aux territoires, ni à leurs élus locaux

Depuis la mobilisation des « gilets jaunes » : -72% des Français jugent qu'Emmanuel Macron et le gouvernement d'Edouard Philippe ne sont pas plus attentifs aux enjeux des communes rurales (contre 28% oui), - 70 % qu'ils ne mènent pas une politique qui se préoccupe davantage de réduire les fractures territoriales (contre 30 % oui), -70 % qu'ils ne sont pas plus attentifs aux enjeux des villes de banlieue défavorisées (contre 30% oui), -et 66 % qu'ils ne sont pas plus à l'écoute des élus locaux (contre 34 % oui).

Si l'ensemble des catégories sociales de la population jugent négativement le comportement et l'action de l'exécutif vis-à-vis des territoires et des élus locaux depuis la mobilisation des « gilets jaunes », ce jugement varie fortement en fonction de la taille de la commune de résidence des Français. Les habitants des communes rurales (entre 80 % et 71 % de jugements négatifs selon la question) et des communes de 2 000 à 20 000 habitants (entre 80 % et 66 % de jugements négatifs) jugent plus négativement l'exécutif sur ce sujet que les habitants de l'agglomération parisienne (entre 59 % et 57 % de jugements négatifs).

Politiquement, on constate un clivage entre les électeurs d'Emmanuel Macron qui sont une majorité à juger positivement l'exécutif sur ce sujet (entre 64% et 56% de jugements positifs selon la question) et les autres électors qui jugent majoritairement négativement l'exécutif. Cette critique est très prononcée chez les électeurs de Marine Le Pen (entre 88 % et 80 % de jugements négatifs), de Jean-Luc Mélenchon (entre 85% et 80 %) et les abstentionnistes (entre 83 % et 75 %), et elle est majoritaire mais moins prononcée parmi les électeurs de François Fillon (entre 67 % et 53 %) et de Benoît Hamon (entre 72 % et 65 %). Selon les Français, l'emploi, les transports, les services publics et la santé sont les quatre domaines dans lesquels il y a le plus d'inégalités territoriales.

Interrogés sur les domaines où il y a le plus d'inégalités territoriales entre les zones urbaines d'une part et les zones rurales ou périurbaines d'autre part, les Français citent principalement : -L'emploi (43 %, dont 15 % en 1er), qui est notamment cité par les 18-24 ans (53 %). -Les transports (42 %, dont 15 % en 1er), qui est notamment cité par les personnes âgées de 65 ans et plus (57 %). -Les services publics (La Poste, Pôle Emploi, Centre des impôts, etc.) (41 %, dont 13 % en 1er), qui est notamment cité par les personnes âgées de 65 ans et plus (52 %). -Et la santé (39 %, dont 16% en 1er), qui est notamment cité par les 50-64 ans (45 %).

Suivent le logement (24 %), la sécurité (23 %), le dynamisme économique (22 %), le réseau internet et de téléphonie mobile (19 %), l'éducation (16 %), la culture et les loisirs (12 %) et enfin la situation environnementale (10 %).

La moitié des Français estime vivre dans un endroit qui va plutôt bien, mais ce ressenti est en repli depuis le début de l'année

51% des Français estiment vivre dans un endroit qui va bien, néanmoins ce ressenti est fragile et en repli (-8 points par rapport au Baromètre des Territoires Elabe de janvier 2019) : 40 % (- 6) déclarent vivre dans un endroit qui va plutôt bien et seuls 11 % (- 2) dans un endroit qui va très bien. De plus 37 % (+ 6) jugent que l'endroit où ils vivent ne va ni bien ni mal.

Enfin 11% (+3) estiment vivre dans un endroit qui va mal

Le regard que les Français portent sur l'endroit où ils vivent varie significativement en fonction de la taille de la commune de résidence : dans les communes rurales seulement 44% (- 11 points) des habitants estiment vivre dans un endroit qui va bien, contre 56 % (- 2) pour les habitants de l'agglomération parisienne. Politiquement, on constate un clivage sur cette question entre d'un côté les électeurs d'Emmanuel Macron (68 %, - 2) et de François Fillon (65 %, - 2) qui sont une majorité à estimer que l'endroit où ils vivent va bien et les autres électors qui ne sont qu'une minorité à partager cette opinion : 47 % (- 9) pour ceux de Jean-Luc Mélenchon, 46 % (- 20) pour ceux de Benoît Hamon et 43 % (- 8) pour les électeurs de Marine Le Pen.

Fiche technique

Interrogation : échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Constitution de l'échantillon : la représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération. Interrogation par Internet les 19 et 20 novembre 2019.